# Le recours à l'article 11 pour la revision de la constitution

Par **emelyne08**, le **12/02/2014** à **18:08**

Pouvez vous m'aider pour un plan sur ce sujet merci

Par **gregor2**, le **13/02/2014** à **23:49**

Bonjour,

il faudra développer quelques idées voir un plan pour qu'on puisse vous orienter, ou avoir des questions suffisamment précises.

Qu'est ce qui vous pose problème exactement ?

(sans parler de la fonction recherche du forum ... ;) )

Par **emelyne08**, le **14/02/2014** à **13:51**

la problematique serait peut-on reviser la constitution de 1958 sur la base de l'art 11 ?

I)L'utilisation de l'art 11 pour reviser la constitution
II) Un debat jurique quand a son utilisation

est ce que ce plan convient ? le probleme c'est au niveau des sous parties je n'ai pas trop d'idees

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés